

Centre Communal d'Action Sociale de Lafrançaise

Délibération n° 1

*Objet : Information
décision*

Date de convocation

14 mai 2024

Date d'affichage

14 mai 2024

*Nombre de membres en
exercice :*

17

Nombre de présents :

12

Nombre de votants :

12

La présente délibération peut
faire l'objet d'un recours en
annulation devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2
mois à compter de sa notification
ou de sa publication

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt quatre
Le 21 mai à 18 h 30

Le Conseil d'Administration, dûment convoqué s'est réuni au lieu habituel de
ses séances, sous la présidence de Monsieur Thierry DELBREIL

Etaient présents : M. Thierry DELBREIL, Mme Colette VERDOUX, M. Alain
BELLICCHI, Mme Véronique PATERNE, Mme Marie-Laurence PUJOL, M.
Jean-Pierre ANGLAS, Mme Pauline SEILHAN, Mme Josiane BYL, M.
Fernand MORA, Mme Ida PANTAROTTO, Mme Emmanuelle ANTICH,
Mme Nicole ROUMAT membres en exercice.

Procuration :

Absents Excusés : M. Pierrick THOMAS, Mme Monique GAYET, M. Bruno
PEGAS, Mme Christine VANCAUTER, Mme Anne BENAICHE.

Mme Pauline SEILHAN a été élue secrétaire de séance.

Monsieur le Président informe le Conseil d'Administration des décisions
prises conformément au décret n° 2004-1136 et notamment son article
R.123.21 et la délibération n° 5 du 29 juin 2020 et la délibération n°11
du 8 avril 2022 :

Numéro 1-2024

- D'accorder une aide financière à Mme RESONGLES Annie d'un
montant de 1000 € pour l'aider à la prise en charge d'une facture
d'énergie,

Le Conseil d'Administration prend acte de la décision ci-dessus

- A D O P T E E -

Le Président
LE PRÉSIDENT
THIERRY DELBREIL

Le Secrétaire de séance

P. SEILHAN

